

Enfin, tout cela s'inscrit dans le contexte de la « relation » politique qui existe entre les deux pays. Il existe divers moyens par lesquels une relation diplomatique bien entretenue peut aider à réduire les coûts du commerce international.

- a) Bâtir un capital politique : l'établissement d'une relation politique amicale (p. ex. soutenir les orientations du partenaire dans des domaines importants pour lui) peut faciliter les initiatives permettant de renforcer les relations économiques bilatérales, par exemple les accords de libre-échange.
- b) Faire la promotion du commerce : des efforts diplomatiques et des interventions plus générales visant un élargissement des échanges commerciaux, pour mieux faire comprendre les avantages du commerce, peuvent donner des résultats semblables.
- c) Réduire le risque politique : le risque politique est un facteur dissuasif pour les entreprises qui souhaitent s'adonner au commerce international, soit en consacrant des capitaux au développement de marchés d'exportation, soit en investissant dans un pays étranger. Notamment dans les pays ayant une moins grande « liberté économique », où les gouvernements interviennent dans les décisions d'affaires, on peut en principe réduire le risque politique pour les entreprises privées en cultivant une bonne relation de travail sur le plan politique.
- d) Éliminer les irritants bilatéraux : bien que les différends commerciaux soient issus d'acteurs privés, une bonne relation politique peut faciliter l'aplanissement des obstacles qui sous-tendent les conflits commerciaux, par exemple en veillant au respect des délais des procédures de règlement des divers organismes de réglementation.

Les liens entre la présence diplomatique et la performance des exportations peuvent donc être très vastes, et sont souvent indirects. En fait, il se pourrait que les rôles indirects moins visibles soient plus productifs que les services explicites orientés client destinés aux exportateurs, si ceux-ci se substituent à un soutien qu'offrirait de toute façon le secteur privé, plutôt que d'apporter une aide complémentaire.